



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2010 Volume 13 - numéro 9

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 7 décembre 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, messieurs Claude Breault, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Louise Malenfant et monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, commissaires.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2010 - # 8
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Abolition de poste – personnel de soutien
 - 6.2 Représentant des commissaires au comité du calendrier scolaire 2011-2012
 - 6.3 Embauche d'une bibliothécaire
 - 6.4 Suivi à la rencontre des directions d'établissement
 - 6.5 Rapport annuel 2009-2010 de la CSFL
 - 6.6 Ajout au contrat d'entretien – École de la Joie
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
 - 7.2 Félicitations - École secondaire de la Vallée-des-Lacs - École du JALL
 - 7.3 Colloque régional FCSQ – 26 mars 2011
 - 7.4 Rencontre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
 - 7.5 Félicitations au nouveau député de Kamouraska-Témiscouata
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-550-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2010 - # 8

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2010 - # 8 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-551-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Michel Bois, enseignant responsable du projet, qui demande l'autorisation pour la réalisation d'un voyage d'échange en Ontario du 30 avril au 7 mai 2011 pour 20 élèves avec 2 accompagnateurs adultes de l'École secondaire Dégelis. Un soutien financier est également demandé.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution # 2009-346-CE);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire autorise la sortie de 20 élèves de l'École secondaire Dégelis qui aura lieu du 30 avril au 7 mai 2011 dans le cadre d'un voyage d'échange en Ontario;

QU'une contribution financière de 600 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-552-CE)

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle la parution de la revue «L'Écho des Basques», numéro 32 de novembre 2010.

ABOLITION DE POSTE – PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique qu'il y a lieu d'abolir un poste de technicien-ne en travail social de 11,5 heures/semaine à l'École secondaire Dégelis devenu vacant suite à l'obtention d'un autre poste par sa titulaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les besoins de l'école;

CONSIDÉRANT que le poste est devenu vacant suite à un mouvement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

D'abolir le poste de technicien-ne en travail social de 11,5 heures/semaine à l'École secondaire Dégelis à compter du 8 décembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-553-CE)

REPRÉSENTANT DES COMMISSAIRES AU COMITÉ DU CALENDRIER SCOLAIRE 2011-2012

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle qu'il y a lieu de nommer un représentant des commissaires au comité ad hoc qui a pour but d'étudier l'élaboration du calendrier scolaire 2011-2012.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

DE nommer le président, monsieur Guilmont Pelletier, à titre de représentant des commissaires au comité ad hoc qui a pour but d'élaborer le projet de calendrier scolaire 2011-2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-554-CE)

EMBAUCHE D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que le conseil des commissaires a autorisé l'ouverture d'un poste de bibliothécaire suite à l'obtention d'une subvention spécifique de la part du MELS. Monsieur D'Amours précise que le comité de sélection recommande l'embauche de madame Sandrine Vachon.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'obtention d'une subvention récurrente du MELS pour un poste professionnel régulier à temps plein de bibliothécaire à compter de l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT la résolution # 2010-600-CC du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

II EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

D'engager madame Sandrine Vachon, à titre de bibliothécaire, au poste régulier à temps plein de 35 heures/semaine à compter du 10 janvier 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-555-CE)

SUIVI À LA RENCONTRE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise la position que les directions d'établissement de la CSFL lui ont donné suite à la demande de ce dernier qui visait à connaître leur point de vue par rapport aux commentaires que la présidente de la FQDE faisait circuler dans les médias à propos de l'existence ou non des commissions scolaires au Québec.

Les directions d'établissement de la CSFL ont confirmé ne pas remettre en cause l'existence des commissions scolaires.

RAPPORT ANNUEL 2009-2010 DE LA CSFL

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que, suite à l'adoption du projet de loi 88, les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique font en sorte que le conseil des commissaires devra, dorénavant, faire la présentation du Rapport annuel de la Commission scolaire dans le cadre d'une assemblée publique.

Monsieur D'Amours précise que l'on sera en mesure de déposer le projet de rapport annuel 2009-2010 à la séance du 21 décembre 2010 et que les dispositions seront prises pour que le conseil des commissaires en fasse la présentation publique à sa séance prévue au mois de février 2011.

AJOUT AU CONTRAT D'ENTRETIEN – ÉCOLE DE LA JOIE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que le comité exécutif doit autoriser les ajouts au contrat accordé pour effectuer des travaux de drainage et d'étanchéité de la fondation de l'École de la Joie puisque la totalité des coûts est supérieure à 10 % du contrat initial.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la résolution # 2010-530-CE qui accordait à la compagnie «Construction Déjelico inc.» de Dégelis le contrat pour le drainage et l'étanchéité des fondations de l'École de la Joie de Saint-Simon;

CONSIDÉRANT que les ajouts suivants sont nécessaires pour la conclusion des travaux :

AJOUT	PRIX
Puits d'absorption supplémentaire nécessaire	248,33 \$
Isolation par l'extérieur	2086,82 \$
Inspection du drain par caméra pour trouver la cause de l'infiltration d'eau	563,45 \$
Blocs de remblai supplémentaires	853,62 \$
TOTAL	3752,22 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise l'ajout au contrat de 3752,22 \$ nécessaires à la conclusion des travaux de drainage et d'étanchéité des fondations de l'École de la Joie de Saint-Simon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-556-CE)

DOSSIERS DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

FÉLICITATIONS
École secondaire Vallée-des-Lacs
École du JALL

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne la réalisation d'activités particulièrement novatrice dans 2 écoles de la Commission scolaire.

En effet, l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs a participé à l'expérimentation de troupes pédagogiques créées par une équipe de l'UQAR dans le secteur éolien. Les élèves ont participé à la construction d'une éolienne pédagogique d'une capacité de 2,5 Kw qui sera démantelée au printemps prochain. La réalisation de cette activité a favorisé l'apprentissage intégré de diverses disciplines scolaires et a permis d'allier la théorie à la pratique dans le contexte de la construction et de l'érection de la mini-éolienne.

À l'École du JALL, on a mis sur pied le cirque social «Le Funambule» dans le but de favoriser la motivation, la persévérance et la réussite des élèves des écoles du Jall. Appuyé par les municipalités de Saint-Juste-du-Lac, d'Auclair et de Lejeune via l'enveloppe budgétaire du Pacte rural du Témiscouata, la Caisse populaire de la Vallée-des-Lacs, le CLD de Témiscouata et la Commission scolaire, ce projet pédagogique particulier rejoint 91 élèves du préscolaire et du primaire à raison de 2 périodes consacrées à

l'éducation physique et au projet pédagogique par cycle de 6 jours, en fonction d'une grille-horaire spécialement aménagée.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à monsieur Dave Dumas, à l'ensemble de l'équipe-école, à la direction et aux élèves de l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs pour leur implication soutenue dans le cadre de l'expérimentation de trousse pédagogiques créées par une équipe de l'UQAR dans le secteur éolien, implication qui aura un impact positif certain et qui rejaillira sur le milieu de Squatec;

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à monsieur Philippe Lafrenière, à madame Ève-Line Jolivet-Toupin, à la direction de l'École du JALL, sans oublier l'implication financière du milieu qui ont cru au développement global et intégral de chaque élève en l'incitant au dépassement, à la fierté de réussir et au sentiment d'appartenance à son milieu par l'intermédiaire des arts du cirque, ce qui a permis la création du cirque social «Le Funambule».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-557-CE)

COLLOQUE RÉGIONAL FCSQ – 26 MARS 2011

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, précise que le colloque régional de la FCSQ se tiendra à Rimouski le 26 mars 2011 et que les informations sur le thème et les ateliers de formation seront disponibles après la période des Fêtes.

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, donne un compte rendu de la rencontre que la FCSQ a eu avec madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 4 décembre dernier.

FÉLICITATIONS AU NOUVEAU DÉPUTÉ DE KAMOURASKA-TÉMISCOUATA

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à monsieur André Simard pour sa récente élection à titre de député du comté de Kamouraska-Témiscouata.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-558-CE)

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait part des messages de félicitations pour les naissances et des messages de condoléances qui ont été acheminés au nom de la Commission scolaire aux employés concernés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On s'informe à propos de l'utilisation et de la possibilité de location de la salle qui est généralement utilisée dans le cadre de l'entente de service CSFL/Ville de Cabano. Il semble qu'il y ait eu incompréhension quant à son utilisation. Le président, monsieur Guilmont Pelletier, résume les démarches entreprises pour clarifier la situation et la salle demeure toujours disponible pour la ville.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

PROCHAINE SÉANCE

Le 21 décembre 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-559-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale